



## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 5 juillet 2017

# Communiqué de presse

Depuis le 13 juin, le bureau du directeur régional de La Poste est occupé par un salarié de la Poste qui entend protester contre une mesure d'ordre interne.

Au regard :

- de l'ordonnance du Tribunal de grande instance rendue le 27 juin qui ordonne la libération des locaux,
- de l'échec de la médiation constatée le 4 juillet - le salarié refusant de faire le déplacement jusqu'à la médiatrice –
- et de la demande de concours de la force publique introduite par huissier le 05 juillet, le préfet a décidé d'accorder le concours de la force publique afin de permettre la libération des locaux.

Mercredi 5 juillet en soirée, la direction départementale de la sécurité publique a apporté son concours afin de libérer les locaux illégalement occupés de La Poste.

### Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

*L'Etat en Martinique*

Sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*